

TAUX DE L'ABONNEMENT : Pour douze mois... \$4.00 Pour six mois... \$2.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DES ANNONCES Six lignes... \$0.50 Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... \$0.60

EUROPE.

Le North American, parti de Liverpool le 29, et entré dans le port mercredi matin, nous a apporté des journaux anglais, français et belges.

Nous reproduisons le bulletin des nouvelles politiques de l'Emancipation du 28 mai :

Les journaux piémontais de Paris sont assez sobres de réflexions sur la note du Moniteur universel relative au général de Goyon. Le Siècle ne croit pas s'abuser en considérant cette note comme favorable à la solution qu'il désire ; la Presse aime à espérer que ceux des soldats français qui vont être rappelés seront remplacés par des Piémontais, et attendent que les troupes de Victor-Emmanuel occupent seules la Ville Eternelle, et l'Opinion nationale émet des vœux analogues. Cependant, ce journal n'est pas très-satisfait, et il insiste sur le danger des lenteurs. La révolution, en effet, est impatiente, et le Moniteur lui-même constate que la société émancipatrice de Gènes n'a pas accepté l'espoir de baisser Lamourette déshabillé et Garibaldi à la suite des événements de Brescia. Cette société a tenu le 21 une séance extraordinaire.

Le président a qualifié sévèrement « les arrestations arbitraires » des compagnons de Garibaldi, et les faits sanglants de Brescia, à qui ont irrité, a-t-il dit, « les esprits des bons citoyens, et les diffamations » répandues sur le parti de l'action « par des journaux vendus. » Il s'est prononcé ensuite contre l'intervention de l'étranger en Italie. Par ce mot étranger, le président des émancipateurs désigne la France, qui a ses soldats à Rome. Le parti de l'action ne s'en tient pas aux paroles ; une dépêche annonce que l'autorité arabe a saisi à Florence un dépôt considérable d'armes à feu, quarante-cinq caisses de fusils ! Et d'autre part, le gouvernement vient de suspendre le tir national en Lombardie ; c'est assez dire le degré de confiance qu'il lui inspire.

Quoiqu'on dise les correspondances unitaires, l'agitation causée par les événements de Brescia et de Bergame est loin d'être apaisée. L'organe mazzinien, le Diritti, placé sous le coup d'un saisis, n'en brave pas moins audacieusement le gouvernement sardo ; il le met au défi de poursuivre Garibaldi ; en même temps, il publie une liste de 250 individus, Toscans pour la plupart, qui réclament le bénéfice des poursuites intentées contre les prisonniers d'Alexandrie.

De son côté, la Société émancipatrice italienne se tient, pour ainsi parler, en permanence. Après avoir tenu une séance extraordinaire le 18, elle en a assigné une autre à ses membres pour le 24. Son but est de se servir avec la démocratie autour de Garibaldi, comme vivant de la même vie, et de passer la responsabilité de ses faits à l'heure du calme comme à celle de l'action. Ce qui semble se préparer de Milan à Gènes, c'est moins un procès qu'une bataille.

Une dépêche nous apporte des nouvelles assez importantes de Rome du 24. Le Pape ayant dit, dans le dernier consistoire, qu'il n'aurait peut-être pas la consolation de voir ainsi les évêques réunis autour de lui, les cardinaux et les prélats, émus et inquiets de ces paroles, ont demandé des explications au cardinal Antonelli, qui les a rassurés en leur déclarant que rien n'était changé dans la situation. En même temps, le duc de Bollène a communiqué au Saint-Siège une note du gouvernement français invitant le Souverain-Pontife à la confiance et portant que le cabinet des Tuileries ne s'écartera pas de la ligne politique indiquée dans le discours de M. Billault.

On mande de Tanger que la tranquillité est loin d'être rétablie dans le Maroc. La rébellion se propage dans toute l'étendue de l'empire, et les rebelles ont poussé l'audace jusqu'à intercepter la plupart des routes qui conduisent aux villes les plus importantes. Une dépêche de l'Herzégovine du 23 mai annonce que le corps d'armée du serdar Omer-Pacha, composé de quatorze bataillons de troupes régulières et de 3,000 irréguliers, avait, le matin, non seulement vers Spaz, point vers lequel les Monténégrins ont concentré une partie de leurs forces. On peut donc s'attendre d'un moment à l'autre à recevoir la nouvelle d'une bataille importante.

Nous empruntons à une correspondance parisienne les extraits de lettres suivants :

Paris, 23 mai. Les derniers événements de Brescia et de Bergame ont jeté une triste, mais significative lumière sur l'état du royaume d'Italie. Le Moniteur de ce matin a cru, dans son bulletin politique, devoir sortir de son calme habituel et caractériser en termes très-vifs la lettre qu'il Garibaldi traite de coupe-jarrets les soldats qui ont fait leur devoir. Il est vrai que le Moniteur ajoute qu'une nouvelle lettre de Garibaldi a expliqué sa pensée et arrêté sans doute les suites de l'affaire. Mais tout cela n'en est pas moins très-curieux à observer. On est ici très-inquiet de l'avenir du ministère de M. Rattazzi. Il ne pourra subsister que s'il peut apporter au Parlement italien les clefs de Rome qui lui auront été livrées par la France. S'il ne donne pas cette satisfaction, il sera renversé ou bien il sera obligé de dissoudre le Parlement et de faire appel au pays qui lui renverra une Chambre encore plus garibaldienne. M. Rattazzi n'a aucune influence personnelle. Il n'a pas la dignité d'attitude qui caractérisait M. Ricasoli, devenu pour cette raison odieux au Roi. Il est accusé de montrer trop de complaisance pour certaines créatures infimes qui entourent le Roi. On l'appelle dans le peuple ministre de plausance ou de complaisance ; l'origine de ce surnom vient de ce qu'après la guerre d'Italie il fut soupçonné d'avoir conseillé au Roi de se contenter de Parme et de Plaisance. On a remarqué que Victor-Emmanuel, dans son court voyage en Sicile, ne s'était avisé de se montrer qu'à Messine, qui est une ville tout anglaise ; jamais il n'aurait osé se présenter à Palerme ou dans un point quelconque de l'île, il y aurait rencontré les témoignages les moins équivoques de défiance.

Le cardinal archevêque de Paris part après-demain dimanche pour Rome.

Paris, 24 mai.

Le général de Goyon a eu avant-hier une audience de l'Empereur. Pas un mot n'y a été dit relativement aux résolutions prises à l'égard de Rome. L'Empereur a vivement félicité le général de la bonne attitude qu'il avait gardée, des services qu'il avait rendus. Il lui a dit que la question à Rome était bien compliquée, et qu'il serait à désirer que les Italiens devinssent tous papalins ou que le Pape devint Italien. Mais on n'est pas sorti de ces généralités. Le général ne sait pas encore s'il est appelé ou rappelé. Je dois dire cependant que la lettre qui a motivé son départ se borne à le mander simplement à Paris. Il pouvait donc, si l'on était dans une situation normale, se rendre simplement appelé, et non rappelé. Le Moniteur de l'Armée vient de publier une ordonnance du ministre de la guerre qui confie à l'inspection de nos différents corps de cavalerie, le général de Goyon y est désigné pour l'inspection des troupes de Rome. Malgré toutes ces apparences, on croit que la mission du général de Goyon est finie à Rome et qu'il n'y retournera plus. On assure du reste que le général, qui a déjà passé six ans dans la Ville-Eternelle, voit sans peine arriver le moment de la retraite ; et que même, s'il retournait à Rome, il ne le ferait qu'au cas où le gouvernement impérial prendrait quelque détermination significative en faveur du statu quo, ordonnerait par exemple l'occupation définitive de quelque un de ces points frontières où les bandes piémontaises inquiètent de temps à autre les soldats pontificaux. On ne peut s'empêcher de reconnaître que le général de Goyon quitte Rome dans des circonstances vraiment providentielles pour lui ; il en sort comme autrui, et y entrerait après une victoire gagnée, sous un arc de triomphe. Les catholiques ont les yeux fixés sur lui, et il est devenu en un instant le représentant de leur cause.

Hier soir on répétait beaucoup dans nos cercles politiques les mieux informés que le maréchal Niel remplacait décidément M. de Goyon à Rome, et que le général était nommé sénateur. Je ne serais pas étonné quand cette nouvelle se réaliserait. Mais, pour le moment, je la crois prématurée. Le maréchal Niel, malgré son honnorable personnalité, inspirerait moins de confiance aux catholiques que M. de Goyon. Il est peut-être plus exclusivement fonctionnaire. Rien encore n'est décidé quant au départ de M. de Lavalette pour Rome.

Je tiens à vous ajouter que, d'après des renseignements que j'ai recueillis, M. de Goyon fait un grand cas du général d'Hugues auquel il a laissé le commandement par interim de notre armée d'occupation. Il répète hautement qu'aucun désordre n'est à craindre et que si les meneurs piémontais avaient le projet de troubler par quelques manifestations incongrues la réunion des évêques, ils seraient vigoureusement châtiés.

Une très-grande aigreur règne en ce moment entre le cabinet des Tuileries, d'une part et ceux de Londres et de Madrid, d'autre part, au sujet des événements du Mexique. Ce qu'on reproche surtout à l'Angleterre, c'est l'état qu'elle a cru devoir donner à sa résolution de ne plus se mêler de l'expédition. On rapproche ce procédé de celui qu'on a eu à son égard lors de l'affaire du Trent, et on se croit en devoir de le taxer d'ingratitude. L'Angleterre, il faut le dire, ne s'était pas montrée dès le principe très-portée pour une coopération active, elle avait même manifesté son intention de ne pas laisser ses soldats s'avancer dans l'intérieur des terres et de ne pas quitter le littoral. Mais il faut reconnaître aussi que le langage tenu depuis quelques jours par la presse anglaise est empreint d'une outrecuidance ironique, pénible pour notre dignité nationale. Quant à l'Espagne, les griefs du gouvernement impérial contre elle sont encore plus graves. Il est certain qu'il ne s'est engagé dans l'expédition que par intérêt pour l'Espagne. On dit qu'un agent secret vient de partir pour Madrid chargé d'apporter des représentations et de soumettre des propositions au gouvernement. L'Espagne se retire par des raisons bien simples ; ce qu'elle voulait établir dans le Mexique, c'était une monarchie pour un prince de sa maison ; elle ne veut pas travailler pour un étranger comme l'archiduc Maximilien, et elle préfère encore prolonger au Mexique un statu quo anarchique qui lui laissera du moins la possibilité de reprendre ses projets actuels. Nous restons seuls au Mexique. La Patrie prétend ce matin que, dès que nos soldats seront entrés à Mexico, des renforts leur seront envoyés. Cependant on pense généralement que l'Empereur ne songe qu'à saisir une occasion de sortir honorablement de cette campagne ; et il est bien probable que la prise de Mexico, en ajoutant de nouveaux lauriers à nos gloires militaires, nous permettra d'évacuer le Mexique. On ne peut nier que l'opinion publique ne soit très-contrariée à cette expédition dont elle ne voit que les difficultés immédiates et les énormes dépenses.

Le 20e et dernier volume de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, paraîtra le mois prochain. L'illustre historien compte ensuite se reposer et se distraire de son immense labeur par un grand voyage ; il ira peut-être à Rome.

Paris, 25 mai. Les feuilles piémontaises parlent de plus en plus de la démonstration que leur parti préparait à Rome pour le 9 juin, afin de prouver aux évêques que la population ne veut plus du pouvoir temporel. Comme je vous l'ai déjà écrit, cette démonstration n'aura lieu que si le cabinet des Tuileries lui est favorable. Il y a certaines personnes, qui s'imaginent que ces démonstrations doivent aider les négociations, et jeter dans le cœur du Souverain-Pontife la persuasion que celles-ci n'ont pu y faire naître. Les partisans du Piémont ont même reproché au général de Goyon de n'avoir pas su comprendre cette vérité et d'avoir toujours empêché inopportunistement les manifestations d'où on attendait ces beaux résultats. Il n'y a pas lieu de penser que le général d'Hugues ait à dessein plus de clairvoyance que son devancier, et il est à croire que le gouvernement ne lui enverra pas d'instructions contraires à celles qui avaient dirigé la conduite de M. de Goyon.

Le Moniteur insistait hier, dans une correspondance datée de Munich, sur les réductions que l'Autriche opère dans l'effectif militaire qu'elle a en Vénétie. Il semble que ce soit là un contraste intentionnel avec les tentatives, que quelques lieutenants de Garibaldi projetaient sur le Tyrol. Quelques feuilles assurent que Mazzini est à Milan et que le gouvernement piémontais ne négligeait rien pour s'emparer de sa personne, ce dernier point est probable ; le cabinet de Turin serait fort embarrassé, je le crois, de tenir dans ses mains le chef révolutionnaire, ne voulant pas, d'une part, le porter en triomphe et ne pouvant, d'autre

part, lui infliger le traitement qu'il réserve aux napolitains. Si Mazzini n'est pas à Milan son esprit est en Italie ; il y progresse chaque jour ; il remplit Garibaldi, qui, malgré tous ces efforts, en laisse de temps en temps percer quelque chose, et le Piémont après l'avoir désavoué, devra le suivre, comme il a fait tant de fois, sous peine d'en être débordé. Nul doute qu'on ne voit bientôt mis en liberté les prisonniers de Brescia et de Bergame, c'est ce qui est déjà arrivé à leurs amis de Naples, et ce qui n'arrivera probablement pas si vite aux membres récalcitrants du chapitre de Saint-Janvier. Vous savez que là, comme ailleurs, l'enthousiasme du clergé a été si grand que Victor-Emmanuel a dû se faire recevoir par son propre aumônier.

Paris, 26 mai.

M. de Goyon ne retournera pas à Rome, et notre corps d'occupation y sera diminué mais maintenu. Voilà ce qui ressort du Moniteur d'aujourd'hui, et c'est vous dire assez que si certains amours propres se trouvent satisfaits ou déçonnés, la solution de la question romaine n'aura pas pour cela avancé d'un pas, le chiffre de notre garnison à Rome important peu du moment où notre drapeau continue à y protéger les mêmes intérêts que par le passé. C'est au moins ainsi que la note du Moniteur est interprétée dans la plupart de nos cercles politiques, dont je vous livre les appréciations sans les commenter autrement, le sujet devenant de plus en plus inextricable.

Quant à M. de Lavalette, ses amis auraient préféré, je crois, autre chose que ce qui se trouve aujourd'hui au Moniteur. Quoiqu'il en soit, ce diplomate attend toujours ses instructions qui lui permettront de retourner à Rome.

M. le maréchal Magnan vient de frapper d'un nouveau coup les loges maçonniques du rite écossais, la solution de la question romaine n'aura pas pour cela avancé d'un pas, le chiffre de notre garnison à Rome important peu du moment où notre drapeau continue à y protéger les mêmes intérêts que par le passé. C'est au moins ainsi que la note du Moniteur est interprétée dans la plupart de nos cercles politiques, dont je vous livre les appréciations sans les commenter autrement, le sujet devenant de plus en plus inextricable.

Angleterre. CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 24 mai.

SIR ROBERT CLIFTON désire appeler l'attention de la Chambre sur certaines déclarations faites par le noble lord premier ministre sur les armements de la France. Il a dit que la France a 31 vaisseaux cuirassés entièrement achevés ou en construction et 640,000 hommes sous les armes.

Le noble lord a dit aussi qu'il y avait en France 70,000 hommes de réserve et plus de 200,000 gardes nationaux, en sorte que la France a 810,000 hommes sous les armes, tandis que nous n'en avons que 100,000. Lorsque M. Fould est entré au ministère, il promet la plus stricte économie. Cette promesse a-t-elle été fidèlement tenue ?

Le budget de la guerre en France s'élève, cette année, à 375 millions, tandis qu'il montait, en 1857, à 411 millions. Le noble lord ne peut-il donc donner au pays des renseignements précis et authentiques à cet égard ? Le pays fait la dépense d'entretenir à Paris un attaché militaire ; ne peut-on donc se procurer toutes les facilités pour avoir des informations exactes sur l'effectif de la marine et de l'armée française ?

Si le noble lord voulait produire les dépêches qu'il a dit recevoir à ce sujet, la panique et les alarmes disparaîtraient à l'instant. Dans ces derniers quinze jours, l'armée française a été réduite de deux régiments, et, peu de temps auparavant, un autre avait été retranché. L'honorable membre demande les dépêches relatives aux armements de la France.

LORD PALMERSTON. Je puis assurer mon honorable ami que je n'ai aucune connaissance de l'existence d'une panique, si ce n'est sur le titre d'une certaine brochure. (Rires.) Il n'y a pas de panique chez nous, mais bien une conviction calme, réfléchie et très-sage, à mon avis, de la nécessité pour le pays d'avoir un armement sur terre et sur mer qui le mette à même de se défendre en cas d'attaque.

Je ne puis guère me hasarder à dire que nous sommes dès à présent dans cette situation désirable, mais c'est à cette situation que nous voulons arriver, et le gouvernement s'efforcera toujours d'y placer le pays autant que les votes de la Chambre le lui permettront.

Je déclare que je n'ai aucune objection à faire contre la production de documents officiels publiés en France sur l'effectif de l'armée et de la marine française si, bien entendu, nous pouvons les obtenir. Mais si mon honorable

ami demande les communications confidentielles de nos officiers de la marine et de l'armée de terre, attachés à notre ambassade à Paris, je dois les refuser.

Le gouvernement français a publié divers documents dans le Moniteur de la Flotte, dans le Moniteur de l'Armée et dans le budget sur l'effectif des forces de terre et de mer en France, et l'honorable gentleman peut se procurer ces statistiques. J'ajouterai seulement, l'honorable membre ayant lu un résumé d'un discours que j'ai prononcé à une autre occasion, qu'il y a eu erreur dans les chiffres rapportés par lui.

Voici ce que j'ai réellement dit : Au 1er janvier dernier, l'armée française comptait 446,568 hommes sous les armes. Elle avait aussi une réserve de 170,000 hommes pouvant être réunis sous les drapeaux en quinze jours ou trois semaines ; ce qui formait en total 616,568 hommes sous les armes ou capables d'y être en très-peu de temps. De plus, il y avait en France, à cette époque, 268,417 gardes nationaux, faisant un total de 884,985 hommes.

J'ai dit que pour le contingent de l'armée il y avait 70,000 conscrits pouvant être appelés sous les armes, si leur service était nécessaire. J'ai dit aussi que sur les 446,000 hommes on comptait en mettre 30 ou 40,000 dans la réserve, ce qui ne changerait rien à l'effectif réel, mais ce qui aurait pour résultat une certaine économie. Telles ont été mes déclarations, et je m'y tiens.

Je pourrais donner les détails. Ainsi il y avait 273,000 hommes d'infanterie de ligne, 61,000 hommes de cavalerie, 30,000 hommes d'artillerie.

Quant à la marine, le nombre des vaisseaux cuirassés construits ou en construction en France, y compris neuf ou dix batteries flottantes construites en même temps que les nôtres pendant la guerre de Crimée, est, je crois, de 36, tandis qu'y compris nos batteries flottantes, nous n'en avons, je crois, que 24.

M. GRIFFITH. Toute cette question aurait pu être traitée devant la Chambre lors de la discussion du budget. Je crois donc que les économistes qui réclament ne le font que pour obtenir la popularité par des déclamations.

SIR R. CLIFTON retire sa motion.

Un rapport parlementaire vient d'être publié, qui fait connaître le chiffre des frais du musée britannique pour l'année finissant avec mars 1862. Le chiffre de ces frais monte à 96,572 liv. st. Le même rapport constate le nombre des visiteurs du musée. Ce nombre, les lecteurs non compris, a été, en 1856 et les années suivantes, s'accroissant d'une manière très-remarquable. En 1856, il s'est présenté 361,714 lecteurs ; l'année dernière, il s'en est présenté 641,886. L'accroissement des lecteurs a suivi une marche plus remarquable encore. En 1856, il s'était présenté 53,422 lecteurs ; l'année dernière, il s'en est présenté 130,410. Le nombre de personnes qui ont visité le musée britannique, l'année dernière, dans des différents buts, a été de 779,252.

De nombreuses acquisitions ont été faites par les divers départements dans le cours de l'année. La section des manuscrits s'est enrichie de 307 pièces, de 90 chartes originales, de 5 sceaux. La collection Egerton s'est enrichie de 42 pièces et de 15 chartes. Dans le département des monnaies et des médailles, il a été acquis 2049 pièces grecques, romaines, orientales, ou moyen-âge et modernes. Le département zoologique a reçu 16,121 spécimens de différents animaux, 5,000 fossiles ont été ajoutés au département géologique, et les autres départements ont été enrichis dans la même proportion. (Globe.)

L'amiral anglais vient de donner l'ordre de mettre un nouveau vaisseau cuirassé en chantier à Pembroke. Ce bâtiment sera pourvu d'une machine de 3,000 chevaux et armé de canons Armstrong, pouvant lancer des projectiles du poids de 200 kilogrammes. Il n'y aura pas dans le navire de batteries couvertes. Les pièces seront renfermées dans des couloirs blindés, disposés des deux côtés du bâtiment, de façon à égaliser les poids.

Si cette construction réussit, on établira dix autres vaisseaux sur le même modèle.

Feuilleton du Journal de Québec DU 14 JUIN 1862.

LE PREMIER TABLEAU.

I.—UNE VOCATION.

Ceux qui ont toujours habité les grandes villes où tout est mouvement et bruit se demandent, quand le hasard d'un voyage les fait passer par les bourgs perdus au fond de la Bretagne comment on peut se condamner à y vivre. Qu'une diligence traverse un de nos chefs-lieux de canton, le voyageur jetera un regard dédaigneux sur cette grande place morne qu'entoure une ceinture de maisons irrégulièrement bâties, et dont quelques-unes sont couvertes en chaume, sur ces amas de petites maisons bourgeoises et de chaumières, et si c'est un commis-voyageur il dira tout haut Quel trou !

Il y a là, cependant, des gens qui vivent et qui meurent, et qui préfèrent cette misérable bourgade aux plus opulentes cités. C'est qu'ils y sont nés, c'est que là se trouve la maison où s'est écoulée leur enfance ; c'est que là il n'est pas une pierre qu'ils ne connaissent, pas un brin d'herbe qu'ils n'aient vu verdoyer, pas une fleur qu'ils n'aient vu éclore.

Ayez au cœur cet amour natal qui donne

aux choses inanimées un charme si puissant, vous ne le conserverez pas dans toute son intégrité si vous êtes né dans une grande ville. Revenez après une longue absence, la ville sera là devant vos yeux et vous vous sentirez ému sans doute ; mais pénétrez-y, tout a changé d'aspect ; il y a là des choses nouvelles qui dérobent vos souvenirs et l'impression s'efface vite. Dans les petites villes, au contraire, dans les bourgs surtout rien ne change. Tels ces lieux étaient il y a vingt ans, tels ils sont aujourd'hui. Quelques maisons nouvelles se seront élevées, l'église aura été rebâtie, la halle reconstruite, et voilà tout. En regardant autour de vous, vous croirez être parti d'hier. La forge est toujours là et les mêmes coups de marteau retentissent, l'auberge montre toujours sa façade ornée d'une enseigne qui grince sur sa tringle rouillée. Au seuil de toutes ces portes paraîtront des visages vieillards, mais qu'on reconnaît parce qu'ils se montrent là. Vous en êtes parti adolescent, vous y revenez homme ; rien n'est changé.

C'est peut-être pour cela que se perpétue chez certaines personnes, ce qu'on appelle l'amour du clocher ; et beaucoup, après avoir vécu dans les grands centres, viennent se reposer de leur frivole activité dans ces villes de province si calmes qu'elles semblent mortes.

Dans un gros village, tel que ceux dont nous avons essayé de donner une idée, vivait une famille composée de trois personnes, une mère et deux enfants.

M^{me} Davenant n'avait jamais quitté Plou-den. Fille du juge de paix de l'endroit,

elle avait épousé le successeur de son père et n'avait connu le monde que pendant quelques mois passés avant son mariage chez une parente qui habitait une des grandes villes de la province.

Elle aurait été heureuse, avec son mari et ses enfants, entourée de tous ces braves gens qu'elle avait toujours connus, qui la respectaient pour l'honnabilité de sa famille, et qui l'aimaient pour son caractère, dans lequel tant de douceur s'alliait à tant de dignité ; mais le malheur était venu frapper cette humble existence. La jeune femme vit sa petite fortune englobée dans la débâcle d'un hardi spéculateur, qui s'était peu à peu égaré de la confiance de beaucoup de propriétaires, et qui avait fini, laissant là son usine qui n'avait fonctionné que quelques mois. Son mari mourut peu de temps après cette catastrophe, et elle demeura avec deux enfants dont l'aîné n'avait pas dix ans.

Sa position était difficile, cruelle, mais M^{me} Davenant était pleine de courage et de foi. Elle envisagea froidement sa destinée, demanda à Dieu de protéger sa faiblesse, et se mit vaillamment à l'œuvre. Sa maison lui restait seule. Elle la loua et la quitta le lendemain de la mort de son mari ; elle la quitta sans pleurer, d'autres regrets plus vifs occupaient en ce moment son cœur, et elle installa ses enfants dans une espèce de chaumière dont le loyer lui coûtait à peine cent francs, et il y avait un jardin. Puis, après les avoir recommandés à une vieille femme qui l'avait élevée et qui déclara qu'elle resterait sans gages, elle partit pour Paris. Elle y

allait pour demander un bureau de tabac, comme fille et veuve de fonctionnaire, c'est-à-dire le pain de ses enfants.

C'était pour elle une question de vie et de mort, et elle connaissait assez les hommes pour savoir qu'on eût répondu à ses lettres peut-être, mais que les démarches nécessaires n'eussent point été faites. Les amis et les parents manquent le plus souvent de zèle, alors qu'il serait urgent d'en employer. Elle se heurta contre bien des cœurs égoïstes et durs ; elle eut à subir bien des refus, bien des ingratitude, car plusieurs de ceux qu'elle allait implorer avaient été les obligés de sa famille, mais il en fut qui comprirent la détresse suprême de cette sollicitieuse veuve de deuil qui leur disait : C'est pour mes enfants. Quelques-uns s'intéressèrent même vivement à elle, et elle obtint un bureau deux fois plus vite qu'elle ne l'eût obtenu en restant à Plou-den, et une fois plus important.

Elle revint, et quand Maurice et Louise se jetèrent dans ses bras à son arrivée, elle les pressa sur son cœur en murmurant parmi ses larmes : « Oh ! mes enfants, nous ne vivrons pas séparés. » Quelques parents s'étaient déjà proposés de se partager la pauvre famille, et l'un d'eux, riche propriétaire faisant valoir, avait dit, en montrant Maurice, une de ces plaisanteries navrantes et sottes qui font hausser les épaules aux gens de cœur qui les entendent. — Ce garçon-là est plutôt alerte que fort avait-il dit avec un gros rire, je le prendrai volontiers pour garder mes moutons. C'était une plaisanterie sans doute, mais

elle tomba d'aplomb sur le cœur de la mère, qui résolut de tout offrir plutôt que de se séparer de ses enfants.

Une fois revenue à Plou-den, elle n'en bougea plus et vécut avec une telle économie que ses dépenses ne dépassèrent jamais son mince revenu, et qu'elle put mettre quelque chose de côté pour l'éducation de Maurice. L'enfant était intelligent, il apprit vite ; et quand les leçons du maître d'école devinrent insuffisantes, il fut envoyé dans un lycée. M^{me} Davenant faisait elle-même l'éducation de sa fille, et les deux femmes vécuturent plusieurs années dans une tranquillité profonde que les sages, eussent appelée bonheur.

Le moment s'approchait où Maurice allait finir ses études et embrasser une carrière. Questionnée par sa mère, il n'avait jamais voulu lui dire vers quoi ses goûts le portaient. Elle n'en avait pas moins deviné qu'il avait ses projets, et elle éprouvait un secret effroi en le voyant persister dans son silence. — Pourquoi Maurice se tait-il ainsi sur ses projets d'avenir, disait-elle quelque fois à Louise, cela m'inquiète. La jeune fille se hâta de changer le sujet de la conversation. Instruite des désirs de son frère, confiante de ses espérances, elle ne voulait pas en parler à M^{me} Davenant, redoutant l'effet que produirait cet aveu. Maurice finit enfin ses études, sa dernière année ne fut pas ce qu'avaient été les autres. Son temps était employé à autre chose qu'à étudier, disaient ses professeurs.

M^{me} Davenant ne demanda pas longtemps le mot de cette énigme. Maurice revint à Plou-den et lui fit sa confession : il voulait être peintre.

La pauvre femme, pour toute réponse, joignit les mains et le regarda avec des yeux pleins de larmes. Ce n'était pas qu'elle fût de ces personnes qui n'ont que du mépris pour les arts, et qui donneraient les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture pour un coupon de rente sur l'Etat ; mais elle était mère, et elle avait expérimenté la vie. Elle savait ce qu'on souffre en se heurtant contre la réalité, et la résolution de son fils l'épouvanta.

Elle combattit vivement son projet. Elle déroula devant lui les vicissitudes, les angoisses, les déceptions dont est remplie la vie d'un artiste. « Sur cent, disait-elle, un seulement arrive à la fortune et à la renommée, les autres périssent dans la misère et souvent dans le désespoir, s'ils ne sont pas chrétiens. » Prières et raisonnements, tout se brisa contre ce que Maurice appelait sa vocation. Depuis longtemps il cultivait la peinture. Un jour le hasard l'avait conduit devant un tableau de maître et il avait poussé le cri du Corrège. Une sorte de révolition s'était faite en lui. Ses études furent négligées, et il se livra avec ardeur à ses travaux chéris. Il surpassa en quelques mois son maître de province qui lui prédisait qu'il irait loin.

ANNA EDIANCE, (A continuer.)

CANADA.

QUÉBEC, 14 JUN 1862.

M. Tessier sait bien que nous ne le dénigrions pas et que nous ne l'avons pris à partie parce qu'il a, lui, dénigré le gouvernement Cartier-Macdonald en faisant, à son détriment, une monstrueuse erreur ou une grave calomnie; mais il voudrait, à l'aide d'insinuations et de citations sans but, nous faire dévier de notre chemin. Peine inutile, nous le tiendrons à la question! Or, la question, la voici: M. Tessier, vous avez accusé le ministre Cartier-Macdonald d'avoir, en six ans, augmenté la dette publique de vingt millions à cinquante-huit millions de piastres, tandis qu'elle était de quarante-huit millions et trois-quarts en 1856, et qu'elle n'était que de cinquante-huit millions et un peu plus d'un quart le 31 décembre 1861.

La question n'a jamais été de savoir quel intérêt la province payait en 1856, mais ce qu'était sa dette en 1856, et ce qu'elle pouvait être appelée à payer en intérêts et en capital alors; la question était encore de savoir si cette dette était le fait du ministre Cartier-Macdonald. Voilà toute la question, il n'y en a point d'autre, vous le savez bien; mais vous essayez d'échapper par de misérables faux-fuyants à l'humiliation de l'erreur ou de la calomnie!

Nous vous avons félicité, pour votre avantage et celui du public, les comptes officiels; mais encore, vous ne savez pas y lire ou vous ne voulez pas y lire honnêtement.

Nous vous avons prouvé qu'au titre n. 1 de l'Appendice n. 4, intitulé: 'Etat des affaires de la province du Canada, le 31 décembre 1856, étaient, au débit de la province, £4,703,303 1/4 7d pour la dette directe, et £1,475,405 16s 2d, pour le fonds d'emprunt municipal et les chemins de fer, dont nous révisions les noms jeudi.

Nous vous avons encore prouvé que la dette existait tellement que l'estimé général qui se trouve à la suite des comptes publics de 1856, demande un vote de £215,000 pour l'intérêt de la dette directe, et de £261,814 10s pour l'intérêt d'une partie de la dette indirecte.

Ah! oui! dit M. Tessier, mais précisément vous ne commencez à payer qu'en 1857!

On ne commence à payer l'intérêt qu'en 1857; mais l'obligation de le payer datait de 1851 et de 1852; vous le savez, puisque vous étiez en chambre alors et que vous avez même dit que les bons du fonds d'emprunt municipal engageaient la foi de la province. L'obligation de payer! mais c'étaient les bons provinciaux, en ce qui regardait les chemins de fer, qui étaient en circulation. C'était donc une dette directe et contractée dès 1851 et 1852.

Ceux qui ont pris la peine d'étudier la position financière du pays savent que les constructeurs du Grand Tronc s'étaient engagés envers la compagnie à payer l'intérêt de ces bons durant tout le temps de la construction. Mais le chemin, une fois terminé, la compagnie se trouva, avec ses propres ressources, dans l'impuissance de payer l'intérêt sur ces mêmes bons provinciaux, et la province fut obligée de faire honneur à son propre papier.

Cette position était-elle due à la politique financière de M. Cayley, ou n'était-ce qu'un triste héritage de M. Hincks? et M. Tessier, à moins de vouloir calomnier ou d'ignorer des faits aussi élémentaires, pouvait-il, même pour faire du puff électoral, à accuser? (c'est le mot de l'adresse) le ministre Cartier-Macdonald d'avoir créé une dette existante déjà depuis plusieurs années et créée par le gouverneur Hincks?

Maintenant, pourquoi la dette indirecte devient-elle la dette directe depuis 1858? D'abord, ne nous faisons pas illusion, la dette indirecte est autant une dette obligatoire que la dette directe; il n'y a de différence que dans les noms et dans les objets. En effet, que la province paie pour des canaux ou des chemins de fer, elle paie dans les deux cas; elle paie parce qu'elle y est obligée, et l'une et l'autre tombent sous le contrôle du ministre des finances. Si celui-ci trouve, par exemple, que le crédit du Canada est assez établi sur le marché de Londres, pour lui permettre d'y entreprendre la conversion des bons provinciaux de tous les noms et de toutes les échéances, en bons à 5 p. 100, tous de même échéance éloignée, ou en inscriptions aussi à 5, sur le grand livre, en quoi cela peut-il changer le chiffre et la date de notre dette publique? Au contraire, la conversion avait pour but unique de nous mettre en état de mieux satisfaire à nos obligations de toutes les dates.

« Le but du Journal, » dit M. Tessier, « est de noircir la réputation de M. Tessier; il est jaloux des connaissances financières que ce dernier a fait valoir dans la Corporation de Québec et dans la Banque Nationale. »

C'est une charmante manière de se donner des compliments, pour faire oublier la question en débat. Nous n'avons pas dit un mot de ce qu'il a fait comme maire de Québec ou comme président de la Banque Nationale, mais uniquement de son accusation erronée ou calomnieuse contre le ministre Cartier-Macdonald au sujet de la dette publique. Il faut bien ici qu'il ait agi par ignorance ou par calomnie!

A diverses époques, nous avons condamné avec sévérité la politique du ministre Cartier-Macdonald; mais cela nous lie-t-il à justifier une erreur ou une calomnie commise à son détriment par M. Tessier, uniquement parce que nous avions bonne opinion de ce dernier le 12 octobre 1858? La logique, dans tous les cas, ne peut nous placer qu'entre deux alternatives, celle d'admettre que nous jugions mal le 12 octobre 1858, ou cette autre plus spécifique: M. Tessier en accusant le ministre

Cartier-Macdonald d'avoir, en six ans, augmenté la dette publique de 20 millions à 58 millions, pêche par ignorance ou par mauvaise foi. Pour n'avoir pas à nous rétracter, nous préférons prendre la dernière alternative; mais, dans tous les cas, nous resterons dans la question.

Les attaques répétées de la Chronique contre le Globe sont sujettes à deux interprétations; elles peuvent être le signe d'une tempête venant du Ouest ou de l'Est. Dans le premier cas, ce serait le Globe qui se préparait à secourir de son trident le vaisseau de l'Etat; et, dans le second, ce serait l'équipage même du vaisseau qui, apercevant dans le ciel les signes de la colère du dieu, ouvrirait le premier ses batteries contre lui.

Nous verrons bien; mais, en attendant, tout dit, l'atmosphère politique au calme plat, et, sans ces cris de l'organe et les mauvais ou méchants calculs d'un ministre, il n'y aurait pas eu même assez de vent pour « rider la face de l'eau! »

Libre à la Chronique de prendre cela pour le l'impuissance. Nous comprenons bien sa position, elle est difficile. On ne tourne pas ainsi tout pour tout en quelques secondes sans se sentir mal à l'aise et on ne se jette pas ainsi sans un léger mal de cœur au moins entre les mains de ses plus violents assaillants.

Il faut avouer aussi que le nouveau pouvoir ne s'est pas montré ranimé, qu'il s'est hâté, et à la minute même, de prendre pour son organe cette feuille si corrompue de la veille, sans même se souvenir des graves accusations qu'il portait contre elle le moment d'avant, accusations qui sont l'une des causes de la colère des représentants du peuple.

Quoiqu'il en soit, le ministre fait des efforts pour faire accepter son programme; on en trouve la preuve partout et surtout dans un document imprimé, rédigé par un membre de la presse réformiste. L'Union sera mise en action sous une forme nouvelle; ce principe s'accorde avec la pratique anglaise, et est sanctionné par lord Brougham, dit l'écrivain. Il s'appuie encore de l'autorité de De Tocqueville, de Mill, etc.

Nous n'avons jamais vu des prémisses et des conclusions pareilles.

L'hon. L. V. Sicotte, procureur-général du Bas-Canada, a été réélu jeudi, par acclamation, membre du parlement pour la ville de Saint-Hyacinthe.

L'hon. M. Wilson, le solliciteur-général du Haut-Canada, a aussi été réélu hier par acclamation au comté de North-York.

Un journal d'Halifax mande que le contre-amiral Milne a reçu une dépêche du gouvernement impérial qui lui enjoit de retenir ceux des navires de son escadre qui avaient reçu ordre de faire voile pour l'Angleterre.

On annonce, d'autre part, que 10 vaisseaux français et d'autres navires de guerre anglais sont attendus immédiatement à Halifax.

Ces nouvelles seraient-elles un indice que la France et l'Angleterre entretiennent l'opinion que les Etats fédéraux nourrissent quel projet menaçant pour la paix de l'Europe?

On lit dans le New-York Commercial Advertiser: « M. Slidell, le commissaire confédéré résidant à Paris, a écrit à un ami en cette ville, par la voie du Persia, que depuis la bataille de Manassas, l'Empereur a toujours été désireux de reconnaître les Etats Confédérés et d'intervenir pour mettre fin à la guerre; mais qu'il a été empêché par le refus du concours du gouvernement anglais; et que, à l'exception de M. Thouvenel, tous les membres du cabinet français sont en faveur d'une intervention. »

L'Expédition française du Mexique. Les dernières complications survenues dans la question mexicaine ont amené la publication de la note et des documents suivants, par le Moniteur universel, journal de l'Empire français:

Les circonstances qui ont déterminé les dernières résolutions de l'empereur au Mexique sont l'objet d'appréciations diverses de la presse française et étrangère. Il nous semble opportun, afin d'éclairer l'opinion publique, de reproduire ici les clauses de la convention de Londres et les instructions dont M. de Saligny et le vice-amiral Jurien de la Gravière se sont inspirés en négociant avec les plénipotentiaires de M. Juárez et en faisant avancer nos troupes sur Mexico. Nous empruntons ces citations aux documents diplomatiques qui ont été communiqués au sénat et au corps législatif à l'ouverture de la session.

Voici d'abord le préambule de la convention du 31 octobre, qui indique le double but assigné à l'action commune de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne: « Sa majesté l'empereur des Français, sa majesté la reine d'Espagne et sa majesté la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, se trouvant placées par la conduite arbitraire et vexatoire des autorités de la république du Mexique dans la nécessité d'exiger de ces autorités une protection plus efficace pour les personnes et les propriétés de leurs sujets, ainsi que l'exécution des obligations contractées envers elles par la république du Mexique, se sont entendues pour conclure entre elles une convention, dans le but de combiner leur action commune, et, à cet effet, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir, etc. »

Les articles 1 et 2 de cette convention sont ainsi conçus: Art. 1er. Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté la reine d'Espagne et Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande s'engagent à arrêter, aussitôt après la signature de la présente convention, les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes du Mexique des forces de terre et de mer combinées dont l'effectif sera déterminé par un échange ultérieur de communications entre leurs gouvernements, mais dont l'ensemble devra être suffisant pour pouvoir saisir et occuper les différents fortifications et positions militaires du littoral mexicain.

Les commandants des forces alliées seront, en outre, autorisés à accomplir les autres opérations qui seraient jugées, sur les lieux, les plus propres à réaliser le but spécifié dans le préambule de la présente convention, et notamment à assurer la sécurité des résidents étrangers. Art. 2. Les hautes parties contractantes s'engagent à ne rechercher pour elles-mêmes, dans l'emploi des mesures coercitives prévues par la présente convention, aucune acquisition de territoire ni aucun avantage particulier, et à n'exercer dans les affaires intérieures du Mexique aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de choisir et de constituer librement la forme de son gouvernement. Le sens que le gouvernement de l'empereur attachait à ses dispositions se trouve fixé dans l'extrait suivant des instructions que le ministre des affaires étrangères adressait, le 11 novembre dernier, à l'amiral Jurien de la Gravière, et qui étaient communiquées en même temps aux cabinets de Londres et de Madrid: « L'intérêt de notre dignité et des considérations puissantes dans les circonstances climatiques du littoral se réunissent pour exiger un résultat prompt et décisif. C'est principalement en vue de cette éventualité qu'il est mis à votre disposition un corps de troupes de débarquement, qui, joint aux autres contingents militaires, fournira aux alliés les moyens d'étendre le cercle de leur action. Le gouvernement de l'empereur admet que, soit pour atteindre le gouvernement mexicain, soit pour rendre plus efficace la coercition exercée sur lui par la prise de possession de ses ports, vous puissiez vous trouver dans la nécessité de combiner une marche dans l'intérieur du pays, qui conduirait, s'il le fallait, les forces alliées jusqu'à Mexico même. J'ai à peine besoin d'ajouter qu'une autre raison pourrait vous y déterminer: ce serait la nécessité de pourvoir à la sûreté de nos nationaux, dans le cas où elle se trouverait menacée sur un point quelconque du territoire mexicain que l'on pourrait raisonnablement attendre. Les puissances alliées ne se proposent, je vous l'ai dit, aucun autre but que celui qui est indiqué dans la convention; elles s'interdisent d'intervenir dans les affaires intérieures du pays, et notamment d'exercer aucune pression sur les volontés des populations, quant au choix de leur gouvernement. Il est cependant certaines hypothèses qui s'imposent à notre prévoyance et que nous avons dû examiner. Il pourrait arriver que la présence des forces alliées sur le territoire du Mexique déterminât la partie saine de la population, fatiguée d'anarchie, avides d'ordre et de repos, à tenter un effort pour constituer dans ce pays un gouvernement présentant les garanties de force et de stabilité qui ont manqué à tous ceux qui s'y sont succédé depuis l'émancipation. Les puissances alliées ont un intérêt commun et tout manifeste à voir le Mexique sortir de l'état de dissolution sociale où il est plongé, qui paralyse tout développement de sa prospérité, annule pour lui-même et pour le reste du monde toutes les richesses dont la Providence a doté un sol privilégié, et les oblige elles-mêmes à recourir périodiquement à des expéditions dispendieuses pour rappeler à des pouvoirs éphémères et insensés les devoirs des gouvernements. Cet intérêt doit les engager à ne pas décourager des tentatives de la nature de celles que je viens de vous indiquer, et vous ne devriez pas leur refuser vos encouragements et votre appui moral, si, par la position des hommes qui en prendraient l'initiative et par la sympathie qu'elles rencontreraient dans la masse de la population, elles présentaient des chances de succès de nature à assurer aux intérêts des résidents étrangers la protection et les garanties qui leur ont manqué jusqu'à présent. »

« Les journaux virginiques parlent avec d'immenses regrets de la blessure reçue par le général Johnston le premier jour de l'affaire des Sept Pins. C'est un désastre véritable, dit l'Examiner. Si Johnston n'eût pas été blessé, la seconde journée du combat aurait été bien plus décisive. » Le général blessé est remplacé par Robert Lee; en prenant le commandement, celui-ci a déclaré que la blessure de son collègue était légère et que « l'armée avait fait sa dernière retraite. »

Nous avons parlé de la proclamation adressée par M. Jefferson Davis aux soldats du Sud après le combat des Sept Pins. En voici la traduction: « Soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

« J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs. »

P. G. Huot, écuyer, M. P. P., proposa secondé par C. Saint-Michel, écuyer: « Que le révérend Z. Charest et M. Chas. Peters soient nommés trésoriers, et que MM. Adolphe Tourangeau et John O'Leary soient nommés secrétaires de ce comité. »

Il s'éleva alors un débat et Son Honneur le Maire fit remarquer qu'il serait bon d'établir sans délai, une règle pour la distribution des sommes collectées. H. G. Joly, écuyer M. P. P. proposa alors, secondé par le Dr. Marsden et il fut résolu: « Que les collecteurs soient requis, en recevant l'argent des souscripteurs, de constater ce qui est destiné au quartier Montcalm et ce qui est destiné à Saint-Sauveur, et d'en tenir un compte séparé. »

On procéda alors à la nomination des présidents des comités des divers quartiers de la ville et les messieurs suivants furent choisis: Pour le quartier St.-Louis: R. S. M. Bouchette, du Palais; J. B. Renaud, St.-Pierre; John Laird, St.-Charles; John Hearn, Champlain; Jos. Gillespie, Montcalm; G. H. Simard, Saint-Jean; P. Valée, Jacques-Cartier; P. Valée, Saint-Roch; P. G. Huot.

Et l'assemblée se dispersa à 10 heures et quelques minutes après avoir voté des remerciements au président, Son Honneur le Maire.

Le comité de la police du Conseil de Ville s'est réuni hier après midi pour aviser aux moyens de prévenir les incendies comme ceux des quartiers Montcalm et de Saint-Sauveur. Il a adopté les mesures de précaution que voici:

1° Formation d'une compagnie de pompiers et d'une compagnie de sapeurs pour la protection des quartiers Saint-Jean et Montcalm. 2° Augmentation du double de la compagnie de sapeurs Saint-Roch. 3° Formation d'une compagnie de sapeurs pour les quartiers Saint-Pierre et Champlain. 4° Obligation pour le chef de police, l'inspecteur des chemins et celui des échelles de faire observer strictement les règlements touchant les maisons, les échelles, le ramonage des cheminées, etc.

Nouvelles de la guerre américaine.

(Par voie télégraphique) New-York, 13 juin.—Des lettres de Winchester en date du 7 et du 8 du présent, mandent que les mouvements de l'armée du général Banks sont beaucoup retardés par les hautes eaux des rivières Potomac et Shenandoah qui empêchent les approvisionnements d'arriver jusqu'à lui.

Les communications par le télégraphe et par la voie ferrée sont déficientes. Washington, 11 juin.—Des avis reçus au département de la guerre constatent que l'armée de Jackson a attaqué l'avant-garde du général Shields, lundi matin, près de Port Republic. Le combat a duré pendant quatre heures. Environ 2,000 fédéraux l'ont soutenu contre le principal corps de l'armée du général Jackson.

Les forces de l'ennemi devinrent bientôt si formidables en nombre que notre avant-garde fut forcée de reculer, ce qu'elle fit en bon ordre, jusqu'à ce qu'elle rencontra le corps principal de l'armée du général Shields, près de Conecog Stone. A ce moment, l'ennemi recula à son tour. Le combat a été très-vif et les pertes ont été sensibles des deux côtés. Le département de la guerre n'a pas reçu d'autres détails. Les dommages causés par les pluies ruisselantes, y compris la chute des ponts sur l'embranchement sud de la rivière Shenandoah, ont affecté matériellement les mouvements des troupes.

Quartiers généraux, 10 juin.—Voie de Washington, 11 juin.—Le colonel Carroll, commandant la quatrième brigade, forte d'environ 1600 hommes, est arrivé dimanche à Fort Republic, y a fait faire une reconnaissance et a trouvé l'ennemi dans la ville, et quelques escarmouches ont eu lieu. Nous résolûmes de nous emparer du pont et nous ordonnâmes de ne pas l'incendier. A 6 heures du matin, les canots furent mis en position pour atteindre ce but.

Assemblée publique en faveur des incendiés. Jeudi soir, à 7 heures, les souscripteurs au fonds de secours pour venir en aide aux incendiés du quartier Montcalm, se réunirent au bureau du Maire, à l'Hôtel de Ville, pour prendre des mesures nécessaires par le nouveau désastre arrivé à Saint-Sauveur, depuis que la liste de souscription est ouverte. M. Simard, M. P. P., lut une lettre de M. Todd, dans laquelle ce monsieur dit que la somme de \$146 collectée par lui parmi les membres de la législature, au moment de leur départ de cette ville, avait été souscrite pour le premier incendie et qu'il ne se croyait pas en droit de en changer la destination première.

M. Simard en vint alors à suggérer une nouvelle souscription. Plusieurs personnes à qui il en avait parlé lui avaient montré la volonté de faire de nouveaux dons; et, pour sa part, il était disposé à souscrire une seconde fois dans la mesure de ses ressources. M. Joseph dit que le moyen le plus équitable de diviser les fonds souscrites était de demander à chaque souscripteur de quelle manière il désirait que l'on employât le don qu'il avait fait.

Son Honneur le Maire informa alors l'assemblée qu'il avait reçu du Dr. Frémont une note accompagnant un bon de \$100 pour les incendiés. Le Dr. Frémont disait dans sa note qu'il désirait laisser le comité libre d'en disposer à sa discrétion; néanmoins, s'il lui était permis de faire une suggestion, il pensait que ce serait juste de donner les deux tiers de la somme aux incendiés de Montcalm et l'autre tiers à ceux de Saint-Sauveur.

Après une discussion assez prolongée sur le sujet, A. Joseph, écuyer, proposa, secondé par G. H. Simard, écuyer, M. P. P. « Que le comité chargé de la distribution des fonds revienne instruction de laisser les personnes qui ont souscrit avant l'incendie de Saint-Sauveur, de partager leurs dons comme elles l'entendent. » Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

A 8 heures, le même soir, conformément à l'invitation de Son Honneur le Maire, une assemblée publique de tous les citoyens avait lieu dans la chambre du Conseil de Ville, pour prendre les moyens de secourir la détresse des incendiés de Saint-Sauveur.

G. H. Simard, écuyer, M. P. P., proposa, secondé par le Dr. Marsden: « Que dans l'opinion de cette assemblée, il est désirable qu'un comité soit nommé pour obtenir des souscriptions en faveur des victimes de l'incendie de Saint-Sauveur et qu'il se compose des messieurs qui formaient les deux comités, pour les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier, lesquels ont été nommés à la première assemblée, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre. »

J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs.

J'ai eu la joie d'être présent à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouir avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que les soldats de l'armée de Richmond! à votre ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs.

vous en avez montrés; jamais rien n'a surpassé votre valeur quand au pied de l'ennemi vous étiez comme enveloppés dans un rideau de flammes. A la première lutte, je ne demande et je ne puis désirer que la répétition d'une conduite qui commande l'admiration et l'orgueil à tous les êtres aimés que vous avez laissés dans vos foyers. Vous combattez pour tout ce que les hommes ont de plus cher; et, quoique opposés à un ennemi qui viole la plupart des usages des guerres civilisées, votre humanité envers les prisonniers et les blessés a complété et couronné la gloire acquise par votre valeur.

Défenseurs de la plus juste des causes, puisse Dieu vous avoir en sa sainte garde! JEFFER

COURS DE LA BOURSE DE QUÉBEC.

Table of stock market prices for various companies and commodities, including 'COURS DE LA BOURSE DE QUÉBEC' and 'COURS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL'.

Symmetry, 321, Emouah, do. estacado de Hall Governor, 296, Newcastle, M I Wilson, estacado de Dining...

Naissance. A Saint-Joseph de Lévis, le 12 du courant, la dame du Docteur Victor Pelletier, a mis au monde une fille.

Décès. Le 10 du courant, à Saint-Roch de Québec, dame Marie Anne Allard, âgée de 56 ans, épouse de Sleur Jean-Baptiste Guillotte...

Ventes par Encan. Vente pour le compte des Assureurs de Quincailleries, Balles, Bêches et Pelles, etc., retirés du "Pride of Canada."

La vente a DIX heures. 10 Falcaux de Boches et Pelles, 284-1 Baril de bois, 290-1 Balles, 318-1 Traces, 318-1 Quincailleries.

Vente de Sacs vides de Sel. SERA VENDU, PAR ENCAN, LUNDI, le 16 juin, AUX MAGASINS DE J. W. LEAYCRAFT, ECUYER, QUAI DE LEAYCRAFT.

Vente par encan de la Maison de Campagne dite Belmont sur le chemin de Ste. Foye. Les sousignés ont reçu instruction de la Fabrique de Québec, d'OFFRIR A L'ENCAN PUBLIC, MARDI, le 17 juin.

Grand vente d'Épicerie fraîches. SERA VENDU, PAR ENCAN, VENDREDI, le 20 juin, AUX MAGASINS DE MM. LANE, GIBB & CIE., 100 COLLIS THES NOUVEAUX—Général, Hyson, Young Hyson, Hyson Tranky, Japon, coloré, Chouchong, Congou et Co long.

Port de Québec. ARRIVAGES. 12 juin. Barkus Dunbrody, 17 avril, New Ross, ordre, lest, 117 passagers.

EXPÉDIÉS. 11 juin. Navire Justin, Bristol, C et J Sharples et cie. De Jersey, Liverpool, D J Young et cie.

ARRIVAGES. 12 juin. Barkus Dunbrody, 17 avril, New Ross, ordre, lest, 117 passagers.

ARRIVAGES. 12 juin. Navire Justin, Bristol, C et J Sharples et cie. De Jersey, Liverpool, D J Young et cie.

ARRIVAGES. 12 juin. Barkus Dunbrody, 17 avril, New Ross, ordre, lest, 117 passagers.

ARRIVAGES. 12 juin. Navire Justin, Bristol, C et J Sharples et cie. De Jersey, Liverpool, D J Young et cie.

ARRIVAGES. 12 juin. Barkus Dunbrody, 17 avril, New Ross, ordre, lest, 117 passagers.

Annances Nouvelles.

NOUS sougnés, propriétaire de Saint-Sauveur, section de la paroisse de Saint-Roch de Québec, après la protection divine, nous nous sommes vu révéler la conservation de nos propriétés, de nord à sud, d'un nombre et d'épaisseur qui ont travaillé avec énergie à arrêter les progrès de l'inondation, aux trois compagnies des pompiers qui ont prouvé que ce travail fait de corps bien organisé, sans aucun préjudice à l'égard de ce service signalé existant dans les rues de Québec et de Paris.

ASSURANCE. AVIS. Les sougnés ayant pris des arrangements à Saint-Joseph de Lévis, le 12 du courant, la dame du Docteur Victor Pelletier, a mis au monde une fille.

EFFETS VOLES. CERTAINS EFFETS et MARCHANDISES supposés avoir été volés, maintenant déposés au Bureau du Greffier de la Paix pour le district de Québec, sont livrés à l'inspection au dit Bureau tous les jours, de 9 A. M. jusqu'à 4 P. M.

ENTREPOT DE MODES DE QUÉBEC, Rue Saint-Jean, No. 50, PRÈS DE LA PORTE. POUR LA SAISON ACTUELLE, Habillements pour Messieurs taillés d'après les dernières modes de Paris et de Londres.

Corporation des Pilotes POUR LE HAVRE DE QUÉBEC ET AU DESSOUS. A UNE ASSEMBLÉE DU BUREAU DES DIRECTEURS de la dite corporation, le 13 juin 1862, en la cité de Québec, à laquelle étaient présents: M THOMAS SIMARD, Président; MM THOMAS CONNELL, ROBERT DUBREUIL, FRANÇOIS-XAVIER LAPOINTE, EDOUARD GENEST, FREDERICK BERNIER.

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

AVIS. Les règlements suivants furent adoptés par la dite Corporation, et en conséquence il est réglé, ordonné et statué comme suit: 1er Art.—Tout Pilote qui sera empêché par maladie de piloter à son tour...

Annances Nouvelles.

50 BOITES, CANELLE MOULUE, 60 de Piment, 60 de Clous de Girofle. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

50 BOITES, THÉS VERTS choisis avec le plus grand soin. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

50 SACS CAFÉ LAGUYARA choisi. 40 de Café de la Jamaïque extra No. 20 de Café de Java. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

50 BOITES, CAFÉ MOULU. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

30 SACS, POIVRE BOND. 250 Boites Poivre moulu. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

40 BOUCATS CASSONADE EXTRA BRILLANTE de Porto Rico. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

50 POINÇONS, MELASSE ÉPAISSE BLANCHE. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

100 BOITES RAISINS EN LITS. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

200 JAMBONS PRÊS PRÉPARÉS. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

150 BOITES, SAVONS DE FANTAISIE DE COLGATE. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

100 SACS SEL FIN. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

35 TONNES ED GENIÈRE DE DEKUYPER. 100 Caisse van Gendry, 100 Caisse van de Vliet, 60 Quantités Vin O'Porto, 20 de Xère, 25 Polignac Whisky, 25 Baril Whisky de Toddy. En vente chez LEMESURIER, GRANT & CIE.

Bureau d'Agence. Les sougnés informés du public qu'il est ouvert, au 10, à l'enclosure des rues de Québec, un BUREAU D'AGENCE, où il se chargera de collecter les comptes et de transmettre toutes affaires qu'on voudra, sous la condition de ne pas en recevoir pour mériter l'encouragement du public.

PIANOS! PIANOS!! Les sougnés viennent de recevoir d'Allemagne un choix splendide de PIANOS et HARMONIUMS, bien connus de SCHIEDMAYER.

PIANOS! PIANOS!! Les sougnés viennent de recevoir d'Allemagne un choix splendide de PIANOS et HARMONIUMS, bien connus de SCHIEDMAYER.

COUCHETTES EN FER.

Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

COUCHETTES EN FER. Les sougnés ont le plaisir de recevoir un nouvel assortiment de COUCHETTES EN FER, des meilleures manufactures de Montréal et de New-York. Prix: depuis \$1.50 et au-dessus. JAS. FOLEY, Rue la Fabrique.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie.

Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

UNITY Association d'Assurance de Londres contre le feu et sur la vie. Les sougnés ont été nommés agents de cette Compagnie, pour la Haute-Ville. WM. A. CURRY, Joseph Laurin, Bureau, n. 4, rue de Palais.

AVERTISSEMENT. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine, et qu'on le suppose noyé, voyez son signalement...

AUTRE AVIS. VU que la famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine, et qu'on le suppose noyé, voyez son signalement...

Livres Nouveaux Par le Jura. Les Vierges miraculeuses de la Belgique, Histoire des Sanctuaires où elles sont vénérées, par M. de Pélerinage, Confrairie, etc. 1 magnifique volume in-8, duré sur tranches, orné de 40 gravures...

REMERCIEMENTS. Avec beaucoup de gratitude, je remercie mes amis et le public en général de l'encouragement qu'ils m'ont porté en me permettant de publier mon ouvrage...

GRAND ETABLISSEMENT DE RELIEURS, 2-6 RUE DES CASERNES. Deux portes plus bas que chez J. PETITCLERCQ, écrivain, notaire.

NOUVELLE BOUTIQUE. OVIDE PICARD, FERBLANTIER. Informé respectueusement mes amis et le public qu'il va ouvrir, au n. 7, rue Saint-Jean, une boutique où il se charge de toutes les réparations de ferblanterie...

W. A. CURRY, Agent de Change, Courtier d'Assurance, Comptable et Agent des Terres. MAISONS DE GOWEN, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC.

C. J. SALTER, JOAILLER, N. 44, RUE SAINT-ANNE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Il se charge de l'achat et de la vente d'actions, obligations, Bons (d'acteurs), Lettres de Change, et toutes sortes de Nantissements...

CASAUT, LANGLOIS & ANGERS, AVOCATS. Ont transporté leur bureau au second étage du n. 12, rue Duquesne, vis-à-vis la cathédrale catholique.

J. G. D'AMOUR, AVOCAT. Bureau, No. 6, rue Saint-Pierre, Basse-Ville. A. B. ROUTHIER, AVOCAT. Tient son Bureau à KAMOURASKA, en la ci-devant résidence de feu J. de la Motte, à Acton, et suit régulièrement le Circuit de Témiscouata...

La Boulangerie du Peuple! PAIN POUR TOUS LE MONDE! L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution...

J. P. GENDRON, HORLOGER. 8 mai, 1862. 427-27ps. F. L. GAUVREAU, Notaire.

REMERCIEMENTS. Avec beaucoup de gratitude, je remercie mes amis et le public en général de l'encouragement qu'ils m'ont porté en me permettant de publier mon ouvrage...

ETABLISSEMENT DE RELIEUR. No. 15, RUE COUILLARD, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. NARCISSE PROULX, RELIEUR. Présente une machine typographique pour régler le papier...

NOUVELLE BOUTIQUE. OVIDE PICARD, FERBLANTIER. Informé respectueusement mes amis et le public qu'il va ouvrir, au n. 7, rue Saint-Jean, une boutique où il se charge de toutes les réparations de ferblanterie...

W. A. CURRY, Agent de Change, Courtier d'Assurance, Comptable et Agent des Terres. MAISONS DE GOWEN, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC.

C. J. SALTER, JOAILLER, N. 44, RUE SAINT-ANNE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Il se charge de l'achat et de la vente d'actions, obligations, Bons (d'acteurs), Lettres de Change, et toutes sortes de Nantissements...

CASAUT, LANGLOIS & ANGERS, AVOCATS. Ont transporté leur bureau au second étage du n. 12, rue Duquesne, vis-à-vis la cathédrale catholique.

J. G. D'AMOUR, AVOCAT. Bureau, No. 6, rue Saint-Pierre, Basse-Ville. A. B. ROUTHIER, AVOCAT. Tient son Bureau à KAMOURASKA, en la ci-devant résidence de feu J. de la Motte, à Acton, et suit régulièrement le Circuit de Témiscouata...

C. P. PELLETIER, 39, rue Saint-Pierre. D^r TASCHEREAU, médecin et son bureau de consultation au n. 16, rue SAINT-FAMILLE (côté de Léry).

AVIS. G. GENEVIEVE LANDRY de Québec, épouse de Epiphane Marois, et d'avec lui démenté séparée de biens, donne avis par le présent, qu'elle a nommé son dit époux son procureur général pour toutes ses affaires...

HEURE D'ARRIVÉE DU "Lark" de Bordeaux. HUILE D'OLIVE DE BORDEAUX, en pates et en bouteilles. Vinaigre de Bordeaux, en pignons et en quartaux...

SUCRE BRILLANT. 200 BOCALONS SUCRE choisi Brillant, en déballage du Lina, arrivé à Portland. En vente chez LANF, GIBB & CIE.

TRUITE! SAUMON! TRUITE! S. J. SHAW, MARCHAND DE QUINCAILLERIE. Offre en vente les articles suivants pour le pêche de la TRUITE et du SAUMON. Hameçons à moches, Dévidoirs pour les lignes, Perches de lignes, Filets à la main...

A VENDRE. UNE BELLE GORLETTE avec tous ses agrès et prête à prendre la mer, elle peut contenir 600 à 700 quartes. Elle est actuellement dans le havre de Kamouraska.

LIGNE REGULIERE ENTRE Québec et Ste. Anne du Nord. Le vapeur CITY partira LUNDI prochain de Québec à NEUF heures du matin pour la Grande Rivière Sainte-Anne, etc.

COMPAGNIE DE MONTREAL Des Steamers Océaniques. ÉTÉ DE 1862. Passagers enregistés pour London, Glasgow ou Liverpool.

PRIX DE LA TRAVERSÉE A QUÉBEC. CHEMIN DE FER. A Québec, \$86 à \$90. A Longueville, \$86 à \$90. A Liverpool, \$86 à \$90.

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

COMMUNICATION DIRECTE PAR STEAMERS AVEC GLASGOW. Les Steamers de la Compagnie des Steamers Océaniques de Montréal et autres désignés plus bas, de la ligne Glasgow, sont destinés à VOYAGER RÉGULIÈREMENT entre MONTREAL, QUÉBEC et GLASGOW, dans l'ordre suivant.

Flour, Provisions, etc. FLEUR EXTRA, de fantaisie, n. 1, etc. FLORE, Prime, extra, n. 1, etc. Bleds de la mer du Nord, n. 1, etc.

VINS FORTS. de la distillerie de Kingston. 50 O. P., Tody de Borst, Falladay & Co. Attendu de jour en jour.

JAMBONS. 4 TONNEAUX de JAMBONS inspectés préparés au sucre, de Hubbard & Co de Chicago. LANGLOIS & GLASS, 10, rue Saint-Pierre.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS est par le présent donné que la Société, ci-dessus existant, entre les Soussignés, et connue sous le nom de G. BURNS SYMES & CIE, a été dissoute...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

Hotel de la Baie des Ha! Ha!!! L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

UNITY Assurance de Londres sur la Vie et contre le Feu, avec laquelle est amalgamé l'Association de l'EQUITABLE CONTRE LE FEU. CAPITAL, - \$2,500,000 sterling. Fonds en dépôt en Canada, - \$50,000.

Compagnie d'Assurance de l'Argie sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte). W. & W. C. HENDERSON, AGENTS POUR LE CANADA.

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...

AVIS. L'Esprit public transporté en Boulangerie à cet égard, se manifeste comme le vent de la révolution. M. CHS. RACINE, Maître boulanger, avertit que sa famille n'a reçu aucune nouvelle de M. Chs. Racine...